

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
CONSEIL GENERAL
ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Fonds de la Préfecture de la Somme
Cabinet du Préfet

CONTROLE DE L'INFORMATION

(1940 - 1978)

22 W

Répertoire numérique détaillé

réalisé par
Charline DESCAMPS, Rédacteur,
sous le contrôle scientifique de
Arnaud ESPEL, Attaché de conservation du patrimoine,

et sous la direction de
Olivier de SOLAN, Conservateur du patrimoine, directeur

Amiens, 2012-2013

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
BIBLIOGRAPHIE	7
RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ	8
Réglementation, publications officielles et documentation	8
Instructions	8
Publications officielles des autorités d'occupation	8
Fixation des tarifs d'annonces légales	8
Documentation, colloques, conférences	8
Abonnements, cotisations	9
Relation de la préfecture avec les organes de presse	9
Renseignements et informations sur la presse, statistiques officielles	9
Organisation matérielle en période de rationnement	9
Cessations et reprises d'activités	10
Activités du personnel préfectoral en lien avec la presse	11
Revue de presse	11
Communiqués de presse	11
Contrôle de la presse	13
Dépôt légal	13
Autorisations de parution et de reparution, cessation de parution	13
Interdiction de parution et de communication à la Libération	13
Vérification de l'information	13
Délits, condamnations, indiscretions de presse	14
Saisies suite à délits de presse	15
Affichage, inscriptions sur la voie publique	15
Annonces dans la presse en période d'occupation	16
Contrôle du cinéma et du théâtre	16
INDEX	17
TABLE DE CONCORDANCE	18

INTRODUCTION

Présentation du fonds

Le versement 22 W provient de la Préfecture de la Somme, plus précisément du Cabinet du préfet, service du contrôle de la presse (après une réorganisation générale, ce service rejoindra la première division, administration et police générales). Il a été réalisé vers les années 1960 sans bordereau de versement. La description des liasses et la rédaction du bordereau de versement initial résultent d'un récolement opéré par les agents des Archives départementales au fur et à mesure de l'arrivée des documents.

D'une importance matérielle de 37 articles, il représente après classement et conditionnement 110 articles pour 3 mètres linéaires. Quelques éliminations ont été opérées, il s'agit essentiellement de papiers en double.

Ce versement concerne principalement le contrôle de la presse par les autorités d'occupation pendant la seconde guerre mondiale, ainsi que la reprise en main d'un contrôle par les autorités françaises à la Libération. Il se poursuit par le contrôle des publications en période de guerre froide puis de guerre d'Algérie.

La collection des déclarations de dépôt légal est largement lacunaire. Elle s'arrête fin 1957 pour reprendre en 1977. Après vérification, il s'avère que les années manquantes se trouvent dans un autre versement de la Préfecture de la Somme, coté 1208 W.

On trouve dans l'annexe à cet instrument de recherche la liste des publications mentionnées dans l'inventaire ou dont un exemplaire au moins est présent.

Intérêt historique du versement

- **Le régime de la presse**

La presse est régie par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. Cette loi posait le principe que « tout journal ou écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement ». Elle instaurait toutefois des formalités de dépôt et définissait un certain nombre de délits de presse (provocation, outrage aux bonnes mœurs, diffamation, injure, offense au chef de l'État...). L'application de la loi du 29 juillet 1881 fut interrompue en temps de guerre, avec l'établissement d'une censure et, pendant la seconde guerre mondiale, la collaboration.

- **L'Occupation allemande et la presse**

« On ne paraît pas sous l'occupation ! On ne collabore pas avec l'ennemi ! » tel était libellé le décret du Gouvernement français publié le 13 juillet 1938 et relatif à l'organisation de la presse en temps de guerre. La quasi totalité de la presse régionale actuelle est donc née en 1944, il s'agit de faire « table rase du passé » et d'éliminer les journaux parus sous l'Occupation. C'est l'ordonnance du 30 septembre 1944, relative à la presse qui interdit tous les titres nés ou ayant continué à paraître après le 25 juin 1940.

Deux organismes se partagent alors le travail préliminaire à l'épuration : la Commission de la presse et un service qui émane directement de la Résistance intérieure. Ils commencent à fonctionner fin 1943.

La censure française instaurée dès le 28 août 1939, avait pour objectif d'empêcher les fuites à caractère militaire ou politique dans la presse.

La censure allemande, extrêmement sévère, devait servir la propagande et l'idéologie nazie. En raison de leur collaboration forcée, de nombreux journaux rédigeaient ainsi une page noire de l'histoire de la presse écrite.

Pendant ce temps, en distribuant « sous le manteau » des publications clandestines, beaucoup de journalistes risquèrent leur vie pour ce qui fut le premier acte de Résistance.

Plusieurs évènements eurent une incidence sur la presse française, tels que la déclaration de guerre, l'invasion de la France, le débarquement des Alliés ou encore le Service du Travail Obligatoire (STO) en provoquant la naissance de journaux clandestins ou en modifiant la quantité des tirages.

La presse étant rationnée, les subventions des autorités allemandes et de Vichy équilibrent les comptes en échange d'un encadrement très ferme. Les pénuries de papier entraînent une baisse de la pagination et de la diffusion.

- **Le Dépôt légal**

Le dépôt légal a pour but de constituer une mémoire nationale et de garantir la consultation de toute œuvre dans le respect de la législation sur la propriété intellectuelle. Instauré par François 1^{er} par l'Ordonnance de Montpellier du 28 décembre 1537 et au départ destiné aux documents imprimés, il s'est ensuite appliqué à d'autres supports (audiovisuels, sonores, photographiques, multimédias...). Il est actuellement régi par le Code du patrimoine.

- **Un Quotidien régional**

Marqué à gauche et d'obédience radicale-socialiste, *Le Progrès de la Somme* est créé par René Goblet, Frédéric Petit et Jules Lardière. Son concurrent, *Le Journal d'Amiens* rebaptisé *L'Écho de la Somme*, est plutôt un journal conservateur et catholique.

Le Progrès de la Somme, dont le premier numéro sort des presses le 16 mai 1869, est durant toute la III^e République le principal organe de presse du département de la Somme. A la Libération, Il prend le nom de *Picardie nouvelle*.

C'est le 16 octobre 1944 que paraît *Le Courrier picard*, né de la fusion de ces deux principaux représentants de la presse écrite du département.

- **Cinéma et théâtre en temps de guerre**

Éléments de propagande, le cinéma et le théâtre (et plus largement la culture) représentent des enjeux importants et font l'objet d'une double censure à la fois morale et politique par le ministère allemand de la Propagande et par le Gouvernement de Vichy. Les films, pour être tournés, exploités et exportés, doivent recevoir différents visas. Maintenir l'ordre, assurer une censure stricte sont les principales mesures, ainsi que la mise en place de l'épuration des comédiens mais aussi du public. C'est ainsi que dès le 14 juin 1940, date d'entrée des troupes d'occupation dans Paris, tout le cinéma français se trouve sous le contrôle absolu des autorités allemandes et ce jusqu'à la fin de la guerre.

Communicabilité

Il convient de rappeler qu'aux termes de la loi n°2008-696 du 15 juillet 2008, les archives publiques sont communicables de plein droit, sauf application de délais spéciaux.

La totalité de ce fonds est donc immédiatement communicable, à l'exception de l'article 22 W 105 qui est incommunicable jusqu'au 1^{er} janvier 2040.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

1. Archives nationales

- Série AR : état sommaire des fonds d'archives de presse.
- Série F/18 : contrôle de l'imprimerie, de la librairie et de la presse par l'État

2. Archives départementales de la Somme

- Série PER, répertoire numérique des périodiques.
- Sous série 4 M, fonds de la préfecture de la Somme relatif à la Police, article 546, concernant les autorisations de vente d'écrits et de journaux sur la voie publique.
- Sous série 2 T fonds de la préfecture de la Somme relatif à l'imprimerie, les librairies et la presse.
- Sous série 26 FI, affiches sur le dépôt légal.
- Série W :
 - 12 W, fonds de la Préfecture de la Somme, Bureau des Affaires économiques et sociales, article 6, sur le statut professionnel des journalistes (1939-1951).
 - 21 W, fonds du Cabinet du préfet de la Somme, en particulier l'article 150, sur le contrôle et la censure des projections cinématographiques (1948-1963).
 - 26 W, fonds du Cabinet du préfet de la Somme, concernant l'Occupation allemande et la Libération, en particulier les articles 6, 22, 89, 194, 304 et 627 (1939-1945).
 - 43 W, fonds du Cabinet du préfet de la Somme, articles 92 et 94 sur le contrôle de la presse (1956-1963).
 - 1208 W, fonds de la Préfecture de la Somme, direction de l'Administration générale et de la réglementation, articles 1 à 8 sur le dépôt légal (1965-1985).
 - 1364 W, fonds de la Sous-préfecture de Péronne, article 4 sur les saisies de presse.

3. Archives communales d'Amiens métropole

- I – Police – Hygiène publique – Justice
 - 2 I – Police générale. En particulier 2 I 13 (cabinets de lecture, librairie, imprimerie, journaux, colportage).
- R – Instruction publique – Sciences, lettres et arts
 - 2 R – Sciences, lettres et arts. En particulier 2 R 14 (théâtre municipal) et 2 R 15 (cinémas).

BIBLIOGRAPHIE

VÉRARD (René), *Bataille pour un titre, 1944 Le Courrier picard, enfin la vérité*. Corsaire, 1989, 240 p. **Cote ADS BIB DA 2778**.

BEAL (J.), *Histoire d'un quotidien régional, le Courrier Picard*, Martelle éditions, 1994. **Cote ADS 82712**.

Textes et documents sur la Somme (bulletin du service éducatif des Archives départementales de la Somme) n°44 sur la presse de s origines à nos jours (janvier 1992) et n°59 sur le Progrès de la Somme (octobre 1994). **Cotes ADS 184 REV 44 et 59**.

BERG GRAVENSTEN (E.), *La quatrième arme, La presse française sous l'Occupation*, éditions Esprit ouvert, 2001. **Cote ADS 83455**.

CALLU (Agnès) EVENO (Patrick) JOLY (Hervé) *Culture et médias sous l'Occupation, des entreprises dans la France de Vichy*, collection CTHS Histoire, 2009, 400 p. **Cote ADS 84853**.

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

RÉGLEMENTATION, PUBLICATIONS OFFICIELLES ET DOCUMENTATION

Instructions

- 22 W 1** Lois sur la liberté de la presse, régime du dépôt légal. – Réglementation : recueils de lois, extraits de journaux officiels, décrets. 1940 - 1946
- 22 W 2** Saisie des journaux et publications. – Instruction : circulaire n° 286 du 23 août 1955 précisant les conditions de déroulement des saisies. 1955

Publications officielles des autorités d'occupation

- 22 W 3** Diffusion du journal officiel des ordonnances du gouverneur militaire pour les territoires français occupés : exemplaires des journaux officiels parus du 4 juillet 1940 au 3 juillet 1944, pièces transmises au trésorier payeur général de la Somme, état de frais, correspondance. 1940 – 1944
- De nombreux documents sont rédigés en allemand.*

Fixation des tarifs d'annonces légales

- 22 W 4** Journaux d'annonces légales de la Somme. – Fixation des tarifs : arrêté préfectoral, correspondance. 1945 - 1946

Documentation, colloques, conférences

- 22 W 5** Ministère de l'Information. – Structure et activité de la Direction des informations : texte de présentation, liste des conférences de presse (février à mai 1945), table des notes documentaires et études, table des articles et documents (un fascicule relié). 1945
- 22 W 6** Journal officiel. - Demandes de publicité à adresser à l'agence Havas d'Amiens : correspondance. 1945
- 22 W 7** Assemblée nationale de la presse française. – Réunion des 21 et 22 août 1945 : texte du manifeste publié, trois cartes d'identité vierges du service de la presse. 1945
- 22 W 8** Transfert aux services préfectoraux des attributions des services extérieurs de l'Information. – Conférence du 23 juillet 1948 : compte-rendu. 1948

- 22 W 9** Ouvrages et articles de la presse périodique notés en juillet-août, septembre-octobre et novembre 1952 : bulletins récapitulatifs de la Direction des services financiers et du contentieux du Ministère de l'Intérieur. 1952
- 22 W 10** Journaux et périodiques parus en France au 1^{er} janvier 1953 : listing avec codes mécanographiques. Périodiques français et étrangers en cours dans les bibliothèques et centres de documentation du département au 1^{er} janvier 1953. 1953

Abonnements, cotisations

- 22 W 11** Abonnement à différentes publications. – Publicité : documents de propagande et de souscription, mandats de versement, exemplaire de la revue bimensuelle *La Vie municipale*, brochure de présentation du programme de l'assemblée nationale de la presse française des 21 et 22 août 1945, présentation de deux ouvrages (*La 3^e DIA, Campagne d'Italie* et *La 3^e DIA, Campagne de France*) édités par la Direction des services de presse du Ministère de la guerre, correspondance. 1945 - 1946
- 22 W 12** *Time* et *Daily Télégraph*. – Diffusion en France : imprimés d'abonnements, correspondance. 1946

RELATION DE LA PRÉFECTURE AVEC LES ORGANES DE PRESSE

Renseignements et informations sur la presse, statistiques officielles

- 22 W 13** Tirage et diffusion des différents titres, mises sous séquestre, pourcentage d'invendus, renseignements concernant les équipes et le matériel, états des éditeurs et imprimeurs du département : tableaux récapitulatifs, fiches de renseignements, rapports des Renseignements Généraux, statuts, listing mécanographique, correspondance, par publications. 1940 - 1967
- 22 W 14** Correspondance, par publications. 1940 - 1967

Organisation matérielle en période de rationnement

- 22 W 15** Demande d'imprimés émanant de la Sous-préfecture de Montdidier : correspondance. 1942
- 22 W 16** Réquisition de locaux et de matériel d'imprimerie : arrêtés préfectoraux, correspondance. 1944
- 22 W 17** Ministère de l'Information. – Blocage des stock de papier à *l'Écho de la Somme* : correspondance, notes. 1944

22 W 18	Fabrication des quotidiens et hebdomadaires du département. – Attribution de papier en bobines : tableaux de prévisions, avis d'expédition, télégrammes, circulaire, correspondance.	1944 - 1946
22 W 19	Carburant. – Attribution et répartition entre les différents journaux du département : correspondance.	1944 - 1949
22 W 20	Quantité de papier nécessaire à la parution des journaux du département. – Difficultés d'approvisionnement : correspondance concernant le <i>Courrier picard</i> .	1945
22 W 21	Organisation de réunions avec les rédacteurs en chef des journaux du département. – Décision du préfet : double d'un courrier du préfet adressé au chargé de mission aux affaires de presse à Amiens en date du 15 janvier 1945.	1945
22 W 22	Règlement de plusieurs factures : correspondance.	1946
22 W 23	Comité des papiers de presse. – Attribution de bobines aux quotidiens et périodiques. : circulaire n° 31 du 31 janvier 1946.	1946
22 W 24	Exemplaires de journaux fournis par le Courrier Picard. – Répartition au personnel préfectoral : une note interne du 6 mars 1946.	1946
22 W 25	Délégation régionale de l'Information. – Suppression de la délégation de Saint-Quentin : courrier du Directeur interrégional de Lille adressé au préfet de la Somme en date du 30 mars 1946.	1946
Cessations et reprises d'activités		
22 W 26	Dettes des journaux envers les imprimeries. – Examen de la question par le Conseil des ministres : un courrier adressé le 30 août 1946 par le sous-secrétaire d'État chargé des services de l'information au directeur régional de l'information.	1946
22 W 27	Liquidation de la Société anonyme <i>Le Progrès de la Somme</i> . – Immeubles, matériel et mobilier remis à titre de dation en paiement : arrêté du ministre de l'Intérieur et du Commerce en date du 28 juillet 1955.	1955
22 W 28	Attribution de presse de l'imprimerie Picardie Presse. – Offre d'acquisition par Le Travailleur de la Somme : correspondance.	1955

Activités du personnel préfectoral en lien avec la presse

- 22 W 29** Nomination de régisseurs comptables pour le service du Journal officiel des autorités allemandes (1940-1943). Nomination de professeurs dans les services de l'information (1944). Demande de renseignements sur les activités d'un journaliste pendant l'occupation (1945). Vacance du poste de délégué départemental du Ministère de l'Information : note du préfet de la Somme en date du 2 février 1946. Candidature à un poste de représentant du préfet auprès de la section locale du contrôle des informations de presse (1948). Projet de parution d'un hebdomadaire départemental : note de renseignements concernant le directeur de publication (1955). Voyage d'études en URSS, Chine et Corée du Nord organisé par les ambassades de ces pays pour huit journalistes français dont un journaliste du *Courrier Picard* : télégrammes des Renseignements Généraux, correspondance (1957). Attribution d'insignes de presse : correspondance (1960-1961). 1940 - 1961

Revue de presse

- 22 W 30** Articles de la presse nationale et départementale. – Relation entre le Ministre de l'Intérieur et le Préfet de la Somme, échange de correspondance : coupures de presse, correspondance. 1946 - 1964

Communiqués de presse

- 22 W 31** Instructions à respecter pour la remise des avis destinées à une insertion dans la presse : note. 1946 - 1947
- 22 W 32 - 64** Avis de la Préfecture de la Somme à insérer dans la presse : textes, extraits de journaux, affiches. 1944 - 1964

22 W 32-33 1944.

32 Février à septembre.

33 Octobre à décembre.

22 W 34-36 1945

34 Janvier à avril.

35 Mai à août.

36 Septembre à décembre.

22 W 37-39 1946.

37 Janvier à avril.

38 Mai à août.

39 Septembre à décembre.

22 W 40-42 1947.

- 40** Janvier à avril.
41 Mai à août.
42 Septembre à décembre.
- 22 W 43-45** 1948.
43 Janvier à avril.
44 Mai à août.
45 Septembre à décembre.
- 22 W 46** 1949.
22 W 47 1950 (novembre et décembre).
22 W 48-49 1951.
48 Janvier à juin.
49 Juillet à décembre.
- 22 W 50-51** 1953.
50 Janvier à juin.
51 Juillet à décembre.
- 22 W 52** 1954.
22 W 53 1955 (janvier et décembre).
22 W 54 1956 (sauf avril et mai).
22 W 55 1957 (sauf février, mars et août).
22 W 56 1958 (sauf janvier, février et novembre).
22 W 57-58 1959.
57 Janvier à juin.
58 Juillet à décembre.
- 22 W 59** 1960 (sauf décembre).
22 W 60 1962 (novembre et décembre).
22 W 61-62 1963.
61 Janvier à juin.
62 Juillet à décembre.
- 22 W 63-64** 1964.
63 Janvier à juin.
64 Juillet à décembre.

CONTRÔLE DE LA PRESSE

Dépôt légal

- 22 W 65 - 68** Journaux et publications périodiques. – Dépôt légal d'exemplaires à la Préfecture de la Somme : imprimés de déclarations annuelles, registre, correspondance. 1940 -1978
- 22 W 65** 1940-1947.
- 22 W 66** 1948-1957.
- 22 W 67** 1977.
- 22 W 68** 1978.

Autorisations de parution et de reparution, cessation de parution

- 22 W 69** Formalités à accomplir : instructions, correspondance. 1945 - 1952
- 22 W 70** Demandes d'autorisations, avis favorables, cessation de parution : dossiers par titres. 1940 - 1950
- Renferme 4 exemplaires du bulletin paroissial Le Renouveau de Ham et de la région (septembre et octobre 1919 et janvier et mars 1940).*

Interdiction de parution et de communication à la Libération

- 22 W 71** Journaux du département interdits de publication. – Nomination d'administrateurs provisoires : arrêtés préfectoraux, listes, correspondance ; Notification d'interdiction de publication dans la région : correspondance. 1944
- Le Journal d'Amiens, L'Authie, Le Littoral de la Somme, Le Marquenterre, Le Messager de la Somme, Le Petit Doullennais, Le Pilote de la Somme, Le Progrès agricole, Le Progrès de la Somme, Le Réveil Royen, Le Santerre.*
- 22 W 72** Journaux et périodiques publiés après le 25 juin 1940. – Notification d'interdiction de parution et de communication dans les bibliothèques publiques : arrêtés préfectoraux, correspondance. 1944
- Concerne également la région de Laon (Aisne).*
- 22 W 73** *Bresle et Vimeu libres.* – Activités sous l'occupation, suspension du journal et poursuites : extrait du décret du 24 août 1939 concernant le contrôle de la presse et des publications, coupure de presse, correspondance. 1944 - 1945

Vérification de l'information

- 22 W 74** Sécurité militaire. – Diffusion dans la presse du département d'un article intitulé « La fin d'un traître » : courrier du chef de la Sécurité militaire adressé au délégué départemental de l'information de la Préfecture, texte de l'article. 1944

22 W 75	Comité départemental de libération nationale. – Demande aux autorités militaires de ne pas intervenir sur les questions politiques : texte d'un tract des <i>Patriotes picards</i> , correspondance.	1944
22 W 76	Office national de publicité presse. – Mise à jour du fichier central : courrier en date du 28 décembre 1944 émanant du directeur général et adressé au préfet de la Somme..	1944
22 W 77	Contrôle militaire de l'information. – Consignes : note de la Direction régionale de l'information.	1944 - 1945
22 W 78	Cellule communiste du quartier Saint-Pierre à Amiens. – Protestations contre la censure : correspondance.	1944 - 1945
22 W 79	Articles parus dans la presse. – Vérification par les services de la préfecture de la Somme : correspondance, coupures de presse.	1944 - 1963
22 W 80	Contrôle des informations. – Fonctionnement : correspondance.	1945
22 W 81	Informateurs du Gouvernement. – Information aux préfets relative à la presse : circulaire ministérielle n° 1445 du 1 ^{er} août 1946.	1946
22 W 82	Services du Ravitaillement. – Vérification des communiqués par le préfet de la Somme : courrier en date du 28 février 1946 du Chef de service des Informations pour modifier l'horaire du contrôle.	1946
22 W 83	Informations de presse. – Secret professionnel : note de service n° 1810 émanant du ministère de l'Intérieur (Direction générale de la Sûreté nationale) en date du 4 septembre 1957, courrier du 13 septembre 1957 adressé aux sous-préfets et aux commissaires de police par le Chef de cabinet du préfet.	1957
Délits, condamnations, indiscretions de presse		
22 W 84	Français incarcérés en Allemagne. – Renseignements nuisibles à ne pas divulguer dans la presse : correspondance, note.	1944
22 W 85	Campagne électorale législative dans le département de l'Oise en mai et juin 1956. - Diffamation et injures par voie de presse : télégrammes émanant de la Direction des Renseignements Généraux.	1956
22 W 86	Hebdomadaire <i>Le Travailleur</i> . – Procès suite à la parution d'articles les 25 mars et 25 mai 1957 : télégramme daté du 12 juin 1958 en provenance des services des Renseignements Généraux et adressé au préfet de la Somme, courrier du commissaire central d'Amiens adressé au préfet de la Somme, en date du 13 février 1958.	1958

Saisies suite à délits de presse

- 22 W 87 - 104** Publications. – Interdictions de diffusion et saisies : inventaire des pièces saisies, ordonnances préfectorales, procès-verbaux de saisie, télégrammes, ouvrages, presse, correspondance, notes manuscrites. 1940 - 1963
- 22 W 87** 1940-1950.
- 22 W 88** 1955.
- 22 W 89** 1956.
- 22 W 90-91** 1957.
- 90** Janvier à août.
- 91** Septembre à décembre.
- 22 W 92-93** 1958.
- 92** Janvier à mai.
- 93** Juin à décembre.
- 22 W 94** 1959.
- 22 W 95-97** 1960.
- 95** Janvier à mars.
- 96** Avril à octobre.
- 97** Décembre.
- 22 W 98-101** 1961.
- 98** Janvier à mars.
- 99** Avril à juin.
- 100** Juillet à septembre.
- 101** Octobre à décembre.
- 22 W 102-103** 1962.
- 102** Janvier à mars.
- 103** Avril à décembre.
- 22 W 104** 1963.

Affichage, inscriptions sur la voie publique

- 22 W 105** Inscriptions subversives sur la voie publique. – Dispositions à prendre pour la suppression des affiches et des graffitis : circulaires, procès-verbaux de police et de gendarmerie, affiches, correspondance, notes. 1950 - 1964

Annonces dans la presse en période d'occupation

- 22 W 106** Interdiction aux chefs d'établissements de faire connaître leurs besoins en main-d'œuvre par insertion dans la presse : courrier de l'inspecteur divisionnaire du Travail et de la main-d'œuvre adressé au préfet de la Somme (1940, 21 août). 1940

CONTRÔLE DU CINÉMA ET DU THÉÂTRE

- 22 W 107** Séances cinématographiques à caractère non commercial. – Normes à respecter : textes officiels. 1951
- 22 W 108** Opérateurs cinématographiques. – Délivrance de cartes professionnelles : rapports, correspondance. 1949
- 22 W 109** Interdiction de projection. – Saisies de films, suppression d'extraits : textes officiels, procès-verbaux de notifications, télégramme, correspondance, notes. 1949 - 1958
- 22 W 110** Organisation de représentations théâtrales. – Maintien de l'ordre public, réglementation et interdictions : textes officiels, correspondance, notes. 1951 - 1952

INDEX

des principaux journaux et revues mentionnés dans l'inventaire
(au moins un exemplaire se trouve dans le versement, pour les titres suivis d'un astérisque)

A

Afrique action*
L'Algérie libre
L'Amicale des stalags*
L'Ancre radicale
Aspects de la France*
L'Association catholique des
jeunesses françaises
L'Authie
Aux écoutes du monde*
L'Avant Garde
L'Avenir de Picardie
L'Avenir du Vimeu

B

Bresle et Vimeu libres*

C

Le Canard enchaîné
Carrefour*
Le Charivari
La Corporation paysanne
Le Courrier colonial*
Le Courrier de Péronne
Le Courrier picard

D

Défense de la France

E

L'Écho d'Eu Tréport Mers
L'Écho de la Somme
L'Écho des syndicats agricoles
de la Somme
L'Écho du Vimeu
L'Éclaireur du Vimeu
L'Engagement
Les Échos
L'Esprit public*
L'Express*

F

Femmes de Picardie
France demain
France Nouvelles
France observateur*
France presse
France soir
France toujours
Fraternité française*

G

La Gazette de Péronne
Le Grand Écho du Nord

H

Histoire de l'OAS
L'Humanité*
L'Humanité dimanche*

I

L'Indépendant
L'Information
L'Italie libre*

J

Le Journal d'Amiens
Le Journal de Doullens
Le Journal de Ham
Le Journal de Péronne
Le Journal de Rue et du
Marquenterre

L

Le Littoral de la Somme
Libération*
Les temps modernes

M

Le Marquenterre
Le Messager de la Somme
Minute

N

Nord-éclair
Les Nouvelles régionales
Nouveaux jours

O

L'Opinion picarde

P

Le Parisien libéré*
Le Petit Doullennais
Picardie Éclair*
Picardie journal
La Picardie Laïque*
La Picardie libre
La Picardie paysanne
Le Pilote de la Somme
Le Ponthieu
Le Populaire de Paris
Le Progrès agricole*
Le Progrès de Picardie*
Le Progrès de la Somme

R

Le Républicain picard
Le Résistant
Rivarol*
La Roumanie libre

S

Le Santerre
Le Socialiste picard

T

Le Télégramme
Les Temps modernes*
Témoignages et documents
Témoignage chrétien*
Le Travailleur*
La Tribune du peuple
La Tribune picarde
La Tribune des professionnels
de l'agriculture

V

La Vérité
La Voix communiste

TABLE DE CONCORDANCE

Cote actuelle	Ancienne cote
22 W 1	22 W 9
22 W 2	22 W 3
22 W 3	22 W 38
22 W 4	22 W 30
22 W 5	22 W 12
22 W 6 à 8	22 W 30
22 W 9 - 10	22 W 11
22 W 11 - 12	22 W 30
22 W 13	22 W 10 - 11
22 W 14	22 W 1, 6, 12, 30, 31
22 W 15 à 31	22 W 9
22 W 32 à 64	22 W 1-2, 4, 15-16, 19-20, 27 à 36,
22 W 65 à 68	22 W 10, 12, 14, 37, 38
22 W 69	22 W 14
22 W 70	22 W 30-31
22 W 71	22 W 30
22 W 72	22 W 30
22 W 73	22 W 30
22 W 74	22 W 1
22 W 75	22 W 1
22 W 76	22 W 1
22 W 77	22 W 1
22 W 78	22 W 1
22 W 79	22 W 1, 12
22 W 80	22 W 1
22 W 81	22 W 30
22 W 82	22 W 1
22 W 83	22 W 1

22 W 84	22 W 1
22 W 85	22 W 31
22 W 86	22 W 14
22 W 87	22 W 17, 18, 30
22 W 88	22 W 18
22 W 89	22 W 18
22 W 90	22 W 26
22 W 91	22 W 26
22 W 92	22 W 25
22 W 93	22 W 25
22 W 94	22 W 3
22 W 95	22 W 14, 24
22 W 96	22 W 14, 24
22 W 97	22 W 14, 24
22 W 98	22 W 21
22 W 99	22 W 21
22 W 100	22 W 21
22 W 101	22 W 21
22 W 102	22 W 22, 31
22 W 103	22 W 22, 31
22 W 104	22 W 14, 31
22 W 105	22 W 14
22 W 106	22 W 30
22 W 107	22 W 14
22 W 108	22 W 14
22 W 109	22 W 14
22 W 110	22 W 14